LE JOURNAL DE DÉCLIC 17/18 **N°41 AUTOMNE - HIVER 2022**

DÉCLIC 17 | 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY, DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN

VENTE A LA SAUVETTE COMMENT FAIRE RESPECTER LA LOI ?

TRANSPORTS
Pistes cyclables : l'abribus de tous les dangers

NOTRE QUARTIER
Cité du Théâtre : 2023 l'année de la concrétisation ?

CADRE DE VIE
Rue Ganneron : rouvrir la porte du cimetière !

NOTRE HISTOIRE
Comment l'aventure industrielle a marqué les Epinettes

instantanés

SEPTEMBRE 2022 : LA **RUE DAVY** FÊTE SES 20 ANS

Le jour de ses 20 ans, la rue Davy sortit les parapluies.
Ce ne fut pas une pluie diluvienne. Il ne tomba pas des hallebardes. Juste de quoi méditer ces quelques vers d'Aragon, notre poète du jour :

« Je peux bien dire qu'il fait beau
Même s'il pleut sur mon visage
Croire au soleil quand tombe l'eau… ».

L'eau tomba en effet mais n'en tenons pas rigueur à notre camarade Soleil qui nous accompagna dix-sept années sur vingt.
Depuis vingt ans, La rue Davy vit sa vie, loin des avenues prétentieuses et des boulevards bruyants.
Depuis vingt ans, La rue Davy vit sa vie loin des sponsors et des subventions.
Depuis vingt ans, un jour de septembre, La rue Davy époussette ses trottoirs, nettoie ses caniveaux et repousse les voitures hors de chez elle d'un petit coup d'épaule. Depuis vingt ans, un jour de septembre La rue Davy accueille ses copains, ses amis, ses fidèles, ses amoureux aussi, tous ceux que la poétique de rue séduit encore, loin des écrans, des clics, des double-clics et du consumérisme.
20 ans est un bel âge dit-on, l'âge de la pleine jeunesse et de l'avenir devant soi. Mais pour La rue Davy et sa fête du livre c'est une jeunesse déjà vieille.
Pourtant, ce frêle esquif ne semble pas atteint par l'empreinte du temps. Du moins pas encore…
Il flotte bon gré mal gré une fois l'an sur cette onde urbaine ridée de vaguelettes de livres et de poèmes aux embruns si particuliers.
Il aurait pu se faire qu'une vague énorme, une déferlante à l'image de celle d'Hokusai engloutît la petite embarcation ou bien aurait-elle pu sombrer d'elle-même sans bruit, usée par le temps, ne laissant à la surface du macadam que quelques cercles concentriques qui n'auraient été bientôt qu'un lointain souvenir.
Mais rien de tout cela n'arriva et pour l'heure: *« Fluctuat nec mergitur ».*
Et si les rameurs d'il y a vingt ans ont pris de l'âge comme on dit, et quelques cernes autour des yeux, d'autres sont là pour reprendre les avirons, de l'énergie plein les bras et des idées plein la tête. Ils sont fin prêts à continuer pour vingt autres années ne redoutant ni la vague d'Hokusai, ni l'usure du temps, ni de cingler gaillardement à contre-courant.
Puisse notre petite chaloupe voguer encore longtemps à la lueur des lamparos de l'estime et de l'amitié, loin des sunlights, et ne jamais manquer ce rendez-vous du quartier un beau samedi de septembre.
À bientôt donc, en septembre 2023.
BRUNO GODARD, ANIMATEUR DE L'ASSOCIATION « DU CÔTÉ DE LA RUE DAVY »

SOMMAIRE

→ ÉDITORIAL
• De bonnes nouvelles. Enfin !.....p. 3
→ DÉCLIC SUIT LES DOSSIERS
• Un projet de boulodrome au Jardin des Deux-Nèthes..... p. 4
• Le nouveau visage de la porte de Clichy.....p 4
• Commerces : une Charte de qualité… et puis rien !..... p. 5
→ DANS NOTRE QUARTIER
• Les abribus de tous les dangers.....p. 6
• Cité du théâtre : l'année de la concrétisation ?.....p. 7
• Dernière ligne droite pour notre parcours des peintres impressionnistes ?.....p. 8
• Mettre fin au système de la vente à la sauvette..... p. 10
→ CADRE DE VIE
• Cimetière Montmartre : quand l'entrée rue Ganneron rouvrira-t-elle ?..... p. 12
• Réhabilitation de l'accès au Métro La Fourche : le bout du tunnel.....p. 14
→ PETITE ET GRANDE HISTOIRE
• Aux Epinettes : de la tradition de la pâture et du pinot blanc à l'aventure industrielle.....p. 15
• Notre site declic1718.org et bulletin d'adhésion..... p. 20

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de déCLIC 17/18
SE TIENDRA LE SAMEDI 17 DÉCEMBRE
DE 14H30 À 17H30
SALLE PAROISSIALE SAINT-MICHEL
3 PLACE SAINT-JEAN

éditorial

DE BONNES NOUVELLES, ENFIN !

Regarder dans le rétroviseur n'est pas dans l'ADN de déCLIC 17/18. Nous préférons réfléchir et agir en nous projetant vers le futur, levant les obstacles à mesure qu'ils apparaissent. Pourtant, dans les éditos des trois derniers numéros, nous affichions notre pessimisme. *« Les bonnes nouvelles, c'est pour quand ? »* avons-nous ainsi écrit, dans le précédent numéro, au printemps dernier, regrettant l'enlisement de quantité de dossiers. Pourtant, nous n'avions compté ni notre temps, ni nos efforts pour les mener à bien. *« Le temps du mépris »*, affichions-nous il y a un an, fustigeant les politiques qui, sur certains dossiers sensibles et clivants, nécessitant une large concertation, passent en force, persuadés de détenir la vérité et s'exonérant de la moindre écoute constructive.
Une grande partie de nos projets étaient comme figés. Et nombre de ceux qui avaient été lancés dans notre quartier évoluaient, au mieux, à vitesse réduite, au pire semblaient enterrés.
Enfin, **en cette fin d'année 2022, un frémissement se fait sentir.** La réfection de l'accès à la station de métro La Fourche en fer forgé et grès Bigot qui lui redonnerait l'esprit originel de la Ligne Nord-Sud, un projet porté depuis longtemps par notre association et que nous avions fait adopter par les Parisiens lors des Budgets Participatifs en 2019, va peut-être sortir du tunnel. Les verrous administratifs qui bloquaient sa mise en œuvre sont progressivement en train de s'ouvrir. Il n'est pas interdit d'espérer que ce chantier pourrait démarrer à la fin du premier semestre 2023, la nouvelle entrée étant inaugurée avant la fin de l'année 2023.
Il en va de même du **Parcours des peintres impressionnistes** que nous avions fait adopter en 2018 lors de ces mêmes Budgets Participatifs. Malgré les tergiversations de l'adjointe au Patrimoine de la mairie de Paris sur le choix des supports, ce parcours – qui peut déjà se découvrir en virtuel – pourrait être réalisé entre la place de Clichy et la rue Dautancourt. A condition que nos emplacements ne soient pas modifiés !
Ces maigres succès – qu'il ne faut pas sous-estimer et que l'on a obtenus de haute lutte – ne doivent pas cacher l**es difficultés que rencontre la démocratie participative aujourd'hui**. Il y a eu la crise du Covid, bien sûr, et difficile d'en nier les conséquences sur les rencontres organisées au niveau local. Mais force est de constater une baisse de l'implication des élus et une désaffection certaine de l'engagement citoyen. Sans que l'on puisse dire qui nourrit quoi.
Pour s'en convaincre, il n'est qu'à regarder l'état de déliquescence des Comités de quartier : ils sont aujourd'hui au point mort. Plusieurs adhérents de déCLIC 17/18 font partie de ces comités : que ce soit dans le XVIIe ou dans le XVIIIe. Il ne s'y passe rien !

> Si deux de nos projets lancés il y a plus de quatre ans se réalisent en 2023, notre acharnement à les faire aboutir n'aura pas été vain. Mais que tout ceci est lent !

La désaffection gagne aussi les Budgets Participatifs – auxquels nous contribuons depuis leur création – qui sont devenus d'une complication telle que les citoyens s'en désintéressent. Comment demander aux habitants de proposer des idées alors que, dans leur arrondissement, seuls quatre ou cinq projets d'un montant maximal de 2 millions d'euros seront retenus ? Et, à l'inverse, comment persuader des habitants de voter – avec un système de vote complexe – pour des projets qui regroupent des mini-réalisations éparpillées aux quatre points cardinaux de l'arrondissement ?
Il est urgent que les élus locaux reprennent l'organisation de rencontres en face à face avec les citoyens. Ces réunions, qui se tenaient dans les préaux d'école, les mairies, dans des cafés, contribuaient à faire vivre l'idée de démocratie. Ce n'est qu'à cette condition que l'on évitera cette désaffection de la démocratie locale qui préfigure, à n'en pas douter, celle de la démocratie tout court.

DÉCLIC 17|18
LE JOURNAL DE *dé*CLIC 17/18
N°41 - AUTOMNE-HIVER 2022
Tirage : 4 000 ex. Prix : 1 €
Directeur de la publication : **Philippe Limousin**
Conseil d'administration : **Vito d'Alessandro, David Chapotin, Michel Lebondidier, Philippe Lefrançois, Philippe Limousin (président), Ignace Manca, Pierette Mani, Françoise Mousel, Cécile Urbain, Claus Vogt.**
• Le contenu publié dans DÉCLIC 17/18 n'engage que ses auteurs
• Tous droits réservés • Photos : déCLIC 17/18
• Crédits photographiques : déCLIC 17/18, sauf mention contraire
• Conception graphique : **Marcusmixedmédia**
• Coordination éditoriale et mise en pages : **Idir Masson**
• Impression : Imprimerie Corlet - 14110 Condé-sur-Noireau
déCLIC 17/18
3 rue Etienne Jodelle
75018 Paris
Tél. : 01.42.94.07.75
www.declic1718.org
Facebook : Déclic17/18

dans notre quartier

LE NOUVEAU VISAGE DE LA **PORTE DE CLICHY**

IL AURA FALLU PRÈS DE DIX ANS POUR QUE LA PORTE DE CLICHY ARBORE SON NOUVEAU VISAGE.

Avec les travaux du Tram T3, la porte de Clichy a été profondément remaniée. Cela a commencé par la destruction et le comblement du tunnel du boulevard des Maréchaux qui passait sous l'avenue de la Porte-de-Clichy. Cela a continué avec les travaux de chaussée destinés à installer les voies du Tram, la construction du Tribunal de Paris, celle de la Maison des Avocats. A chaque fois, les voies de circulation étaient déplacées. On en perdait son latin !
La construction de l'accès la ligne 14 du métro, station Porte de Clichy a ajouté au paysage un morceau d'immeuble situé à l'est en face de l'hôtel B&B Batignolles. Qui est resté à l'état d'ébauche de longues années.
Avec la construction de l'immeuble Streamline, à l'est du Tribunal de Paris, il y a bientôt deux ans, et sa structure bois, c'est le nouveau visage de la porte qui commence à se dessiner. Les voies de circulation trouvent alors leur tracé définitif (2X3 voies). Sur le terre-plein central, sur la partie sud, vers les Maréchaux, des arbres sont plantés, d'une taille déjà remarquable ! Dernière étape, et de taille, la construction de l'immeuble qui englobe l'entrée de la station de métro. Il semble impressionnant même si on ne sait pas encore aujourd'hui où se trouvera sa hauteur définitive.
Oublié le lycée Honoré-de-Balzac masqué par ce dernier immeuble et le cimetière des Batignolles que l'on n'aperçoit plus que fugitivement au droit de l'avenue du Cimetière-des-Batignolles.
On nous annonçait un réaménagement ambitieux de l'espace situé sous le périphérique. Cela a commencé par la suppression de la station de lavage de voitures et s'est poursuivi par une reprise de la voirie. Enfin, la décoration des piliers du périphérique a été confiée à des artistes qui ont réalisé des œuvres très colorés. Cette dernière étape est encore en cours. Pour le moment, cela laisse juste une impression d'inachevé. Un contraste avec ce qui a été réalisé Porte de Saint-Ouen qui, pour nous, est un modèle du genre.

A gauche, les travaux du boulevard des Maréchaux ont commencé il y a dix ans avec le comblement du tunnel qui passait sous la porte de Clichy. Ci-dessus, l'immeuble Streamline, en voie d'achèvement. En haut à droite, le dernier immeuble en construction. En bas, deux des fresques réalisées sous le périphérique.

UN PROJET DE BOULODROME ET DE JEU DE QUILLES AU **JARDIN DES DEUX-NÈTHES**

RÉALISER UN BOULODROME ET UN JEU DE QUILLES, LE PROJET DE BUDGET PARTICIPATIF 2022 ADOPTÉ EN SEPTEMBRE DERNIER DEVRAIT ÊTRE RÉALISÉ. MAIS QUAND ?

Il est passé par ici, il repassera par là. En son temps, déCLIC 17/18, séduit par l'idée d'un boulodrome au Jardin des Deux-Nèthes à disposition de tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes avait déposé le projet, projet non retenu de peu lors d'un vote précédent.
En 2022, le projet est à nouveau déposé aux Budgets Participatifs pour l'installation au jardin des Deux-Nèthes de deux terrains, un boulodrome et un terrain de même surface pour jouer aux quilles.
Le projet est retenu par la municipalité du XVIIIe et regroupé avec quatre autres projets sous l'intitulé : *« Projet N°5 : Végétaliser l'arrondissement et aménager les parcs et jardins »*. Le 11 octobre 2022, lors de la cérémonie d'annonce des lauréats des Budgets Participatifs tenue dans les salons de l'Hôtel de Ville, le Projet N°5 est lauréat.
Nous jouerons un jour à la pétanque et aux quilles au jardin des Deux-Nèthes…

MICHEL LEBONDIDIER

COMMERCES : UNE **CHARTE DE QUALITÉ**… ET PUIS RIEN !

LA CHARTE QUALITÉ DES COMMERCES DE L'AVENUE DE CLICHY VA ATTEINDRE L'ÂGE DE RAISON EN 2023. VRAIMENT ?

En mars prochain, cela fera sept ans que la Charte de qualité des commerces de l'avenue de Clichy a été signée, précisément le 10 mars 2016. déCLIC 17/18 en avait lancé l'idée avant même la livraison, en 2013, des travaux de rénovation de l'avenue entre la place de Clichy et La Fourche. Notre projet de Charte, publié dès 2012, fut très largement repris par les mairies du XVIIe et du XVIIIe, puis par l'Hôtel de Ville qui diffusa une première version. Il fallut trois ans pour que, retravaillée et actualisée, cette Charte de 18 pages soit signée à la brasserie Le Wepler par Olivia Polski adjointe au maire de Paris (commerce), Brigitte Kuster maire du XVIIe, Eric Lejoindre maire du XVIIIe, Gerald Barbier vice-président de la Chambre de Commerce de Paris et Philippe Limousin, président de déCLIC 17/18.

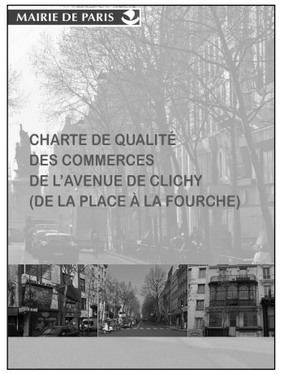

Et depuis, rien ou presque, sinon une réfection partielle des trottoirs au nord de La Fourche (à la suite d'un projet de Budget Participatif présenté par notre association…) Rien pour favoriser une diversification des commerces qui répondent aux besoins des gens du quartier. La Charte prévoyait des réunions de suivi, au moins annuelles. Elles n'ont jamais eu lieu. Alors, les signataires, réveillez-vous, honorez vos engagements ! Nous sommes prêts à retravailler avec vous.

** Vous pouvez prendre connaissance de cette Charte sur notre site declic1718.org puis Nos Quartiers et Avenue de Clichy*

dans notre quartier

LA COHABITATION ENTRE LES USAGERS DES PISTES CYCLABLES ET CEUX DES BUS NE SE FAIT PAS SANS HEURTS. EN TÉMOIGNENT LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LA RATP POUR INSTALLER LES ABRIBUS. L'ARRÊT DE BUS SOURCE DE DANGER POUR LES PASSAGERS ?

LES ABRIBUS DE TOUS LES DANGERS !

C'était un abribus, bien banal, en haut de l'avenue de Saint-Ouen, station La Fourche du côté du XVIIIe, descendant vers la porte de Saint-Ouen. Il marquait l'arrêt du bus 81 (qui ne deviendra bus 21 qu'au printemps 2019 et cette histoire commence avant 2019).
C'était un abribus comme beaucoup d'autres, offrant le double avantage d'abriter les voyageurs en attente et d'indiquer précisément le temps d'attente : le pendant de l'arrêt du 81 côté XVIIe, juste en face. Et cela fonctionnait vaille que vaille. Avec mon Caddie, je vais au marché entre Guy-Môquet et rue Leibniz et je me propose de prendre le bus. Si le temps d'attente annoncé est de 3 ou 4 minutes, j'attends. S'il est de 8 ou 10 minutes, j'y vais à pied, d'autant que ça descend !
Vaille que vaille, pendant des années.

Deux façons de vivre dangereusement en prenant le bus : traverser la piste cyclable avant de gagner l'abribus (en haut à la station La-Fourche ou ci-dessous à la station Davy) ou après l'avoir quitté pour embarquer comme ci-dessus à la station Ganneron.

Mais voici que l'abribus est squatté en permanence par un personnage alcoolisé, vociférant, menaçant. Pas le SDF comme on en voit mais de ces personnes dont la présence dans la rue témoigne de la misère des hôpitaux psychiatriques. Cela dura des mois.
Pour mettre fin à cette nuisance objective à la tranquillité des habitants et des usagers des bus, que croyez-vous qu'il arriva ? C'est l'abribus qu'on enleva.
Aux usagers les frimas. Et plus moyen de connaître le temps d'attente.
Nous alertâmes le service de la RATP, pas facile à identifier. Accueil courtois, mais rien ne changea. Nous alertâmes des élus municipaux, jusqu'au député. Rien ne changea pourtant.
Cela dura bien quatre années.
A la fin de l'été 2022, bonheur ! L'abribus est réinstallé, protégeant de l'ardeur du soleil, indiquant le temps d'attente du bus désormais 21.
Oui mais pour, du trottoir, rejoindre l'abribus, il faut traverser la piste cyclable en double sens. Double sens, double danger !

TRAVERSÉES À RISQUES !
Dans notre quartier et sur les avenues de Clichy et Saint-Ouen, soumises depuis juin 2020 aux remaniements de la voirie au profit des deux-roues (et tant pis pour les bus et leurs usagers), différentes configurations sont apparues pour les arrêts de bus.
Station Ganneron, au sud de La Fourche (bus 21,54,74) le bus s'arrête le long d'une étroite plate-forme mais l'abribus a été laissé sur le trottoir, peut-être pour que les vendeurs à la sauvette continuent à s'y adosser… Mais là aussi, les usagers doivent traverser la piste double-sens.
Station Guy-Môquet, un abribus a bien été installé sur une plate-forme au-delà de la piste cyclable, comme à La Fourche mais l'ancien abribus a été maintenu au bord du trottoir, occupé depuis des lustres par une SDF.
Quelles que soient les déclinaisons des aménagements consécutifs à la mise en place des voies pour deux-roues, le trait commun est l'obligation pour les usagers des bus de traverser la double « piste cyclable–trotinettable », avec force dangers. Si nos cyclistes et trotinetteurs grillent le feu rouge à qui mieux mieux, ce n'est pas pour stopper leur élan quand un usager du bus (pouah !) une usagère souvent, s'apprête à traverser pour rejoindre l'abri retrouvé.
Qu'importe le piéton, pourvu qu'on ait l'ivresse de la vitesse !
Des voix s'élèvent pour exiger des services de la voirie un aménagement type « gendarme couché » destiné à ralentir la vitesse des vélos et trotinettes, spécialement dans la descente (voire dans la montée avec la multiplication des vélos électriques). Seront-elle entendues ?

PHILIPPE LIMOUSIN

ON CROYAIT LE PROJET TOMBÉ AUX OUBLIETTES, LA CRÉATION D'UNE CITÉ DU THÉÂTRE, AU NORD DU XVIIe ARRONDISSEMENT SUR L'EMPLACEMENT DES ATELIERS BERTHIER, ANNONCÉE EN OCTOBRE 2016 PAR FRANÇOIS HOLLANDE ALORS PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE (VOIR LE N° 33 DE DÉCLIC17/18), SEMBLE REDEVENIR D'ACTUALITÉ. MÊME SI LE PROBLÈME DU FINANCEMENT EST LOIN D'ÊTRE RÉSOLU !

CITÉ DU THÉÂTRE : 2023 L'ANNÉE DE LA CONCRÉTISATION ?

Le projet de construire une Cité du Théâtre à l'emplacement des Ateliers de l'Opéra de Paris, boulevard Berthier a tout de suite fait l'unanimité. Il offrait au Conservatoire national supérieur d'Art dramatique, au Théâtre national de l'Odéon et à la Comédie française des capacités de représentation, de stockage, de répétition et d'accueil du public adaptées à leurs ambitions artistiques. Une unanimité symbolisée par la photo du lancement du projet sur laquelle se tenaient François Hollande et Audrey Azoulay, ministre de la Culture. A leurs côtés, Eric Ruf, administrateur général de la Comédie française, Stéphane Braunschweig directeur du Théâtre national de l'Odéon, Claire Lasne-Darcueil directrice du Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD).
On espérait alors une ouverture en 2022, année au cours de laquelle sont célébrés les quatre cents ans de la naissance de Molière.
Cependant, depuis l'annonce de sa création il y a six ans, ce projet accuse de nombreux retards dans sa mise en œuvre. L'enveloppe budgétaire n'est pas à la hauteur. De plus, la négociation entre la mairie de Paris, propriétaire du terrain, et l'Etat sur le prix de cession du foncier (estimé par l'Etat à 5 millions d'euros alors que la mairie centrale en réclame 12 millions) s'enlise.
Seuls les élus du XVIIe arrondissement (Brigitte Kuster en première ligne) et de la 3e circonscription de Paris (Stanislas Guérini et Caroline Yadan) ont continué à croire en ce magnifique projet de Cité du Théâtre, remettant inlassablement chaque année le sujet sur le tapis. Sans résultat notable hélas même si les nombreux ministres de la Culture qui se sont succédé (cinq depuis 2016…) ont chacun leur tour manifesté leur grand intérêt pour ce projet.

UN GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC
Le vote imminent du projet de loi de finances 2023 a poussé Geoffroy Boulard, maire du XVIIe arrondissement, à sensibiliser la nouvelle ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, et les parlementaires des deux Chambres au financement du projet et à s'assurer que les crédits nécessaires à sa réalisation soient pour le moins garantis. Après avoir fait voter en juin dernier, en conseil d'arrondissement, un vœu pour que la mairie de Paris et l'Etat s'entendent sur le projet de la Cité du Théâtre, Catherine Dumas (sénatrice de Paris et conseillère de Paris du XVIIe) a rappelé le projet à l'attention de la ministre lors de la séance des questions orales au Sénat le 25 octobre dernier.
La Sénatrice a rappelé qu'un GIP (groupement d'intérêt public) regroupait depuis 2019 les trois institutions culturelles ainsi que l'Etat, que le Conseil de Paris avait voté à l'unanimité, fin 2021, la reconversion des Ateliers Berthier en une Cité du Théâtre et que la ligne budgétaire prévue et financée pour le déménagement des activités de l'Opéra Garnier (passée de 9 à 11 millions d'euros) n'avait pas été utilisée. Dans sa réponse, la ministre de la Culture

dans notre quartier

s'est félicitée de l'étude déjà réalisée par la Maîtrise d'œuvre et de la création d'un GIP dédié au projet.
Hélas les coûts ont explosé. Le budget initial de 86 millions d'euros (hors coût du foncier) est passé à 141 millions d'euros calculés sur la base de l'avant-projet sommaire réalisé par les architectes. Sans oublier les 60 millions d'euros pour l'aménagement de la nouvelle salle modulable de l'Opéra Bastille. Et le déménagement des Ateliers Berthier à la Bastille !
Un expert indépendant a été missionné et a proposé quatre scénarios qui permettraient de revenir à un niveau de dépenses plus supportable et un peu plus proche du budget initial. Une décision sera prise prochainement, selon la ministre, en accord avec chaque institution, pour choisir un de ces scénarios. L'évaluation précise des surfaces et le montant de leur valeur foncière devra également faire l'objet d'une expertise.
Si l'opportunité du projet et l'engagement de l'Etat ne sont pas remis en cause, les conditions de son financement risquent de peser sur le projet initial.
Des voix s'élèvent déjà pour s'inquiéter de l'absence de calendrier et poser la question de la priorité de ce projet alors que les théâtres et les compagnies souffrent en région.

VITO D'ALESSANDRO

VA-T-ON ENFIN VERS LA RÉALISATION DU PARCOURS DES PEINTRES IMPRESSIONNISTES ? CES ONZE TABLEAUX QUE NOUS AVONS SÉLECTIONNÉS PUIS DOTÉS D'UN TEXTE EXPLICATIF SERONT-ILS ENFIN INSTALLÉS SUR LA PLACE DE CLICHY POUR QUATRE D'ENTRE EUX, AVENUE DE CLICHY POUR LES SEPT AUTRES ? NOUS VOULONS LE CROIRE.

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR NOTRE PROJET DE **PARCOURS DES PEINTRES IMPRESSIONNISTES ?**

Cette dernière ligne droite encore à parcourir – la réalisation des panneaux et leur implantation sur la voierie prendront du temps – viendrait au terme de ce qui fut un marathon puisque c'est en 2018 que notre projet a été adopté par le vote citoyen à l'occasion du budget participatif.
Pour la mise en œuvre du projet, déCLIC 17/18 a réalisé la majeure partie des recherches (choix des peintres, des tableaux, rédaction des notices), en lien étroit avec la Direction des Affaires Culturelles de la ville de Paris (DAC).
Et aussi fait des propositions extrêmement précises sur les lieux d'installation de ces panneaux, en lien avec l'œuvre, le lieu de travail et /ou la résidence de l'artiste, enfin des contraintes liées à la circulation des piétons, l'occupation du sous-sol des trottoirs.
On pouvait envisager l'installation des panneaux au début de l'année 2021. C'était sans compter avec la crise sanitaire, de confinements en mesures de précautions, et aussi avec les hésitations de Karen Taïeb, adjointe à la maire de Paris en charge du Patrimoine, au sujet des supports de ces panneaux : reprendre le modèle déjà utilisé par la Ville ou attendre un nouveau modèle qui serait plus esthétique…
Ainsi, en novembre 2021, à l'issue de deux heures de pérégrination sur la place et l'avenue de Clichy, en présence de Karen Taïeb, de représentants de la DAC, d'un responsable de la Direction de la Voirie et des Déplacements Paris Nord-Ouest (DVD), tout semblait au point pour une installation dans les six mois. Eh bien non, décidément, Karen Taïeb se donne quelques mois pour tenter d'obtenir d'Emmanuel Grégoire, premier adjoint d'Anne Hidalgo, de nouvelles propositions de supports… Un rendez-vous de juillet fut annulé au tout dernier moment : il est vrai que la température avoisinait les 40 degrés. Mais on nous promet alors une très prochaine réunion…

LES RÉTICENCES DES ABF

Début septembre, nous adressons néanmoins un message de rappel à une vingtaine d'élus et de collaborateurs de la mairie de Paris, des XVIIe et XVIIIe arrondissements. Très vite, un nouveau rendez-vous est fixé. Le 30 septembre, il n'y a plus de problèmes de choix de supports, Karen Taïeb s'étant ralliée au modèle retenu par la mairie de Paris. Dommage qu'elle ne l'ait pas fait lors de notre précédente rencontre de novembre !
La réunion se limite à la seule place de Clichy, l'emplacement des sept panneaux prévus avenue de Clichy ne posant pas de problème. La seule difficulté viendrait de la réticence des Architectes des Bâtiments de France (ABF) à valider le positionnement de 3 des 4 panneaux sur la place de Clichy (Signac, Abel-Truchet, André) : la place serait déjà bien encombrée. On suggéra de retirer plutôt quelques panneaux publicitaires sur ce terre-plein central…

DÉFENDRE LES EMPLACEMENTS CHOISIS

Par conviction, notre association défend le principe de l'intervention des ABF dont le rôle est notamment de mettre en garde contre des dommages irréversibles causés par les réaménagements urbains. Encore que, dans la dernière période, on aurait souhaité qu'ils s'expriment davantage – à moins que la mairie de Paris ait ignoré leurs avis… Citons seulement, parmi tant et tant de lieux réaménagés – saccagés – ces dernières années, les blocs de béton installés à la hussarde en juin 2020 place de Clichy autour de la statue du général Moncey, préfigurant des pistes cyclables provisoires qui seront définitivement aménagées douze mois plus tard. Les blocs sont toujours là !
Nous défendrons avec fermeté le choix et l'emplacement de ces trois tableaux. Peu connus, ils méritent d'être reconnus et l'emplacement que nous proposons pour chacun est parfaitement en situation : on ne peut envisager d'autres lieux. Si les ABF sont réticents, on peut envisager de déplacer chacun de quelques mètres mais pas davantage car, alors, la lecture en serait impossible, le lien avec le paysage représenté n'étant plus établi.

UN BEAU PARCOURS VIRTUEL… EN ATTENDANT MIEUX !

Ainsi du tableau « Le Gaumont-Palace illuminé dans la nuit » de Louis-Abel Truchet en 1913. A l'extrémité est du terre-plein, cette image puissante était parfaitement en situation. Le contraste avec le triste centre commercial qui a remplacé le Gaumont-Palace serait-il trop fort ? Est-ce la raison pour laquelle on nous propose de l'installer a minima contre la façade du magasin au coin de la rue Caulaincourt, cerné par les publicités ? Déjà la pelle de Starck, une de ces sucettes Histoire de Paris installées par la société JC Decaux dans les années 1990 présentant ce qu'avait été l'Hippo-Palace a été reléguée en punition au coin de la rue Forest, dans quel état…
Ou encore du tableau « Boulevard de Clichy sous la neige » de Paul Signac (1886) qui témoigne de la continuité place de Clichy - boulevard de Clichy et montre l'aspect des lieux avant la construction en 1913 du lycée Jules Ferry. Son bon emplacement est bien à l'extrémité du terre-plein de la place et pas, comme on nous le propose juste à côté du passage piéton qui conduit au IXe arrondissement, pas davantage le long du mur du lycée.
Nous attendons de l'adjointe au Patrimoine que, contre les oukases, elle défende la localisation originelle de ces panneaux place de Clichy
En attendant la mise en place des panneaux, on peut, depuis le printemps dernier, découvrir ou redécouvrir ce projet sur Internet, les onze panneaux in situ grâce à un Parcours virtuel, belle réalisation du Service développement de la mairie de Paris*.
Mais le virtuel, ça ne remue pas les foules. Que KarenTaïeb donne le feu vert pour l'installation des 11 panneaux place et avenue de Clichy. Alors, les riverains, les passants du secteur et les touristes pourront constater que notre quartier qui fut glorieux mérite mieux que le sort qui lui est actuellement réservé !

PHILIPPE LIMOUSIN

** « Paris vues d'artistes : le quartier de la Place de Clichy »*

Quatre des tableaux retenus pour le parcours : « Bd de Clichy sous la neige », de Paul Signac (à gauche en haut), « Dans un café ou l'absinthe », d'Edgard Degas, au-dessous, « Le Gaumont Palace illuminé dans la nuit », de Louis-Abel Truchet, (ci-contre) « Chez le Père Lathuille », d'Edouard Manet, (en haut à droite).

UNE NOUVELLE VIE POUR LES ATELIERS BERTHIER

Que sont ces Ateliers Berthier qui vont être transformés ? A proximité des fortifications, ces trois bâtiments de brique et pierre meulière ont été construits par Charles Garnier de 1895 à 1898, vingt ans après la livraison de l'Opéra de Paris. Ils sont destinés à abriter la fabrication et à permettre la conservation des décors et des costumes. L'ensemble de ces bâtiments a été classé aux Monuments historiques en 1990, hommage sans doute à Garnier.
En 2003, une partie des bâtiments accueille la troupe et les spectacles du théâtre de l'Odéon pendant les travaux de la salle historique proche du Luxembourg. Une salle de 480 places est aménagée. La Phèdre de Racine, montée par Patrice Chéreau, inaugure les lieux. Le provisoire va durer, le lieu sera pérennisé. Le projet précise que l'Odéon y conservera sa salle portée à 800 places et complètement rénovée. S'ajouteront deux salles de répétition, dont une de 250 places pouvant accueillir le public.
Des loges seront aménagées.
La Comédie française, en plus de la salle Richelieu historique, ouvrira deux salles aux Batignolles : une modulable de 650 places – déjà réclamée par Pierre Dux en 1970 et Muriel Mayette en 2014 – et une autre de 250 places. Elles remplaceront le Vieux Colombier dans le VIe arrondissement repris par la Comédie française en 1993 et le Studio-théâtre ouvert en 1996 au Carrousel du Louvre.
Le Conservatoire national d'Art dramatique, très à l'étroit dans ses locaux du IXe arrondissement où ne restera que le théâtre construit en 1811, récupérera aux Batignolles deux salles de répétition pouvant accueillir du public : 200 places, 100 places et une quinzaine de salles de cours.
Un centre de ressources mutualisé ouvert aux chercheurs et aussi à un public plus large sera constitué à partir du fonds, très riche, de la bibliothèque-musée de la Comédie française, du fonds de l'Odéon et de la bibliothèque du Conservatoire.

dans notre quartier

INSTALLÉS À L'ENTRÉE DU MÉTRO LA FOURCHE, SUR LES TROTTOIRS, CONTRIBUANT À LA MAUVAISE IMAGE DE NOTRE QUARTIER, LES VENDEURS À LA SAUVETTE SEMBLENT INDÉLOGEABLES. PARFOIS, DES POLICIERS LES VERBALISENT ET LEUR DEMANDENT DE DÉMONTER LEURS ÉTALS. MAIS, EN RÈGLE GÉNÉRALE, ILS OCCUPENT LES LIEUX PUBLICS SANS ÊTRE INQUIÉTÉS. NOUS AVONS DEMANDÉ AUX ÉLUS ET À LA POLICE CE QU'ILS COMPTENT FAIRE POUR METTRE FIN À CET ÉTAT DE FAIT QUI PERDURE D'ANNÉE EN ANNÉE.

METTRE FIN AU SYSTÈME DE LA **VENTE À LA SAUVETTE**

Quelques paquets de fruits et légumes posés sur les cageots qui ont servi à les entasser sur les chariots de supermarché qui les véhiculent sur le lieu de vente, un vendeur – le plus souvent d'origine sri lankaise ou pakistanaise– les habitants de notre quartier ont pris l'habitude de les côtoyer. Sur les trottoirs, le plus souvent à proximité d'un arrêt de bus ou d'autres passages très fréquentés, ils restent parfois des semaines entières sans être inquiétés. Dans l'entrée du métro La Fourche, ils ont installé sur le sol une série de produits made in China qu'ils sont prêts à réemballer dès que les « gros bras » de la RATP apparaissent au détour du couloir.
S'ils n'ont rien contre les pauvres hères qui sont derrière ces fragiles étals car ils savent que ce sont les derniers maillons d'une chaîne qui profite aux « grossistes » qui les exploitent, les habitants et les visiteurs trouvent que leur présence dégrade encore plus la perception de notre quartier, renforçant le sentiment que, dans notre quartier, tout est permis.
Durant l'hiver, ils vendent également du maïs rôti ou des châtaignes grillées. Au mépris de toutes les règles de sécurité car leur plaque chauffante, installée de façon rudimentaire sur un chariot de supermarché, fonctionne avec une bonbonne de gaz…

UN ARRÊTÉ PRIS PAR LE MAIRE

Cette activité est illicite. Jean-Claude Janan, membre de déCLIC 17/18 et longtemps président de l'association des commerçants de la Jonquière (ACAJA) s'est toujours battu contre cette concurrence déloyale aux petits commerçants de proximité. Il rappelle que *« toute personne qui propose à la vente des biens ou des services depuis le domaine public communal doit disposer d'une autorisation »*. A défaut, le législateur a créé un délit, dit « de vente à la sauvette » (loi n° 2011-267 du 14 mars 2011 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure - art. 51). Pour être constitué, ce délit suppose que le maire édicte au préalable un arrêté qui réglemente la vente ambulante. Ce délit est puni de six mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende » (art. 446-1, code pénal, CP).

PLUS DE 500 VERBALISATIONS PAR LA POLICE MUNICIPALE DANS LE XVIIe

Interrogé par déCLIC17/18, Geoffroy Boulard, maire du XVIIe, ne cache pas sa préoccupation : *« Ce sujet,* affirme-t-il, *est une de mes priorités en matière de tranquillité publique dans l'arrondissement depuis de nombreuses années. »* Il rappelle que « *le contrôle et la verbalisation des vendeurs à la sauvette est du ressort de la Police municipale et de la Police nationale, en ce qui concerne la saisie des marchandises, celle-ci ne peut se faire que par la Police nationale après une procédure complexe auprès du Parquet »,* souhaitant *« une évolution juridique […] afin de décharger la Police nationale de cette mission afin qu'elle soit conduite exclusivement par la Police municipale parisienne. »*
Selon lui, les policiers ne restent pas inactifs devant ce phénomène. Les habitants ont pu voir, trop rarement, des brigades de policiers à vélo demandant aux vendeurs de plier bagage. Cette injonction ne s'accompagne pas d'une saisie de la marchandise. Que faire en effet de quelques kilos de fruits et légumes périssables ? Même si, selon Jean-Claude Janan, les mis en cause encourent *« la confiscation et la destruction de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit »* (art. 446-3, CP ; voir également Cour de cassation, civile, n° 00-16438 du 18/09/2002). »
Geoffroy Boulard précise : *« Nous avons dans le XVIIe une division composée de 8 brigades (6 de jour et 2 de nuit). Ces policiers municipaux sont en charge de la lutte contre les incivilités sur l'espace public, la lutte contre les nuisances sonores sur l'espace public, le contrôle du stationnement et de la circulation, la lutte contre la vente à la sauvette… Sur ce dernier volet, dans le XVIIe entre janvier et septembre 2022, il y a eu près de 522 verbalisations par la Police municipale. Cela démontre la forte mobilisation de ces effectifs. »*

FRAPPER LES GROSSISTES À LA SOURCE

Plusieurs adhérents de déCLIC 17/18 ont maintes fois remarqué le ballet des « grossistes » qui fournissent ces détaillants, allant même jusqu'à relever les numéros d'immatriculation des camionnettes et à les communiquer aux forces de l'ordre. Deux lieux ont ainsi été identifiés : le nord du square Moncey sur la rue Dautancourt et la rue Ernest-Roche. Où les livraisons ont lieu entre 10 heures et 12 heures. Ils n'ont jamais été inquiétés.
Le maire du XVIIe veut que l'on se donne les moyens de frapper ces réseaux à la tête en intervenant en amont sur le marché de Rungis.
Pour y arriver, un travail est nécessaire, en lien avec la préfecture de police et la SEMARIS (en charge de la gestion du marché de Rungis). Il a ainsi déposé en juillet dernier un vœu au Conseil de Paris demandant que la ville de Paris et la Préfecture de Police réunissent les maires d'arrondissement et la SEMARIS afin de travailler à des solutions pour contrôler davantage les personnes se fournissant au marché de Rungis. Ce vœu a été adopté par le Conseil de Paris. *« C'est un premier pas !* souligne-t-il. *Un courrier a été envoyé à la maire de Paris et au Préfet de Police en novembre 2022 afin de rappeler ma proposition et ma disponibilité pour travailler ensemble sur ce sujet. »*
Interrogée, la Préfecture de Police nous a envoyé une réponse lapidaire, assurant travailler sur trois axes *« le recours aux procédures simplifiées permettant la saisie immédiate des marchandises ; des opérations de police avec interpellation des vendeurs et placement en garde à vue ; et un travail judiciaire sur les filières ».* On aimerait tellement que ce soit suivi d'effet.

IGNACE MANCA

Pas moins de cinq étals s'échelonnent, de manière régulière, entre la place de Clichy et le nord de la Fourche. Rejoints en hiver par les vendeurs de marrons chauds ou de maïs grillé installés près de l'accès au métro ! Ci-dessous, les chariots de supermarché approvisionnés par les « grossistes », rue Ernest-Roche.

CE QUE PEUT FAIRE LA DIRECTION DE LA CONCURRENCE (DGCCRF)

Le maire peut saisir la DGCCRF en cas d'occupation sans titre d'un domaine public.
Lorsque le maire constate des ventes irrégulières sur le domaine public communal, ou sur autre domaine public, il peut également saisir la direction générale de la Concurrence, de la consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF). En effet : « il est interdit à toute personne d'offrir à la vente des produits ou de proposer des services en utilisant, dans des conditions irrégulières, le domaine public de l'État, des collectivités locales et de leurs établissements publics » (art L. 442-8, code de commerce, CC). Les agents de DGCCRF peuvent consigner les produits offerts à la vente et les biens ayant permis la vente des produits ou l'offre de services pendant une durée d'un mois.
Le contrevenant s'expose à une amende de 1 500 euros (art. R. 442-2, code de commerce ; art. 131-13).

cadre de vie

CIMETIÈRE MONTMARTRE
QUAND L'ENTRÉE RUE GANNERON ROUVRIRA-T-ELLE ?

FERMÉE DEPUIS AVRIL 2022, DEUX MOIS SEULEMENT APRÈS SA MISE EN SERVICE, LA PORTE DE LA RUE GANNERON DOIT ROUVRIR COMME LE DEMANDENT LES ADHÉRENTS DE DÉCLIC 17/18 ET LES HABITANTS ! POUR CE FAIRE, LA MAIRIE DU XVIIIe DOIT, TRÈS VITE, VAINCRE LES RÉTICENCES DE LA MAIRIE DE PARIS.

Il y avait si longtemps qu'on en parlait… On ne remontera pas au beau projet d'architecte de 1912 d'ouverture d'une entrée monumentale à l'endroit précis que déCLIC 17/18 a repéré, un siècle plus tard, avant de relancer cette belle idée.
Pendant une dizaine d'années notre association a interpelé les élus du XVIIIe et de la mairie de Paris. En février 2020, Eric Lejoindre, maire sortant du XVIIIe, reconduit en juin 2020, s'engageait : *« Cette entrée supplémentaire qui permettra aux habitants du quartier et à des visiteurs curieux de traverser le cimetière, nous la ferons dès le début de la mandature. »* De fait, en février 2022, l'entrée rue Ganneron est livrée. Elle avait le mérite d'exister. Nous saluâmes cette réalisation*.
Las, à peine deux mois plus tard, en avril 2022, cette porte était fermée. Elle n'a pas été rouverte depuis. C'est peu dire que nous avons tonné contre ce blocage à nos yeux totalement injustifié *(voir notre article dans le Journal n°40 automne-hiver 2021 page 5)*.
A maintes reprises, nous alertons les élus du XVIIIe, particulièrement Gilles Ménède, adjoint aux espaces verts et funéraires. Apparemment consterné par cette décision de la mairie de Paris, il nous répondait régulièrement, sans nous apporter hélas les bonnes nouvelles que nous attendions.

UN COURRIER À GILLES MÉNÈDE

Voici le courrier que nous lui avons adressé le 23 octobre ainsi qu'à Eric Lejoindre et quelques adjoints.
« A la mi-juin dernier Il y a presque six mois, vous nous adressiez un message optimiste : la municipalité serait pleinement engagée pour la réouverture de la porte Ganneron du cimetière Montmartre. Avons-nous cru à cet engagement ? Constatons qu'il n'a pas été suivi de résultats !
Pendant dix ans, déCLIC 17/18, avec d'autres, demanda l'ouverture de cette entrée qui avait été étudiée en 1912… A l'occasion de la campagne des élections municipales, en février 2020, Eric Lejoindre s'engageait : cette porte sera ouverte rapidement.
« Elle le fut en février 2022, certes a minima : une porte en fer de 0,96 m de large : on est bien loin des plans de 1912. Mais la réalisation était plutôt de qualité, surtout vue de l'intérieur du cimetière.
Et, enfin, des habitants du quartier, des touristes aussi, pouvaient traverser le cimetière, apprécier le calme du lieu, la qualité de la statuaire…
« Cela dura deux mois ! La porte fut fermée, d'abord *« jusqu'à nouvel ordre »* : ne circulez pas y a rien à voir ! Puis engagement de *« tout mettre en œuvre dans les meilleurs délais »*.
Tout mettre en œuvre, vraiment ? Quelle efficacité !
« Furent évoquées *« de multiples agressions ».* De quel ordre, ces agressions ? Par où étaient entrés puis ressortis les agresseurs ? Lors d'un entretien téléphonique au printemps dernier, nous avons lancé l'idée d'une vidéo-surveillance. Nous n'avions guère de mérite, tant cela paraît évident. Cela serait compliqué, avez-vous répondu.
« Compliqué, une vidéo-surveillance alors que le moindre magasin, le petit épicier du coin, en est équipé depuis longtemps ? Alors que nos téléphones portables « bornent » en permanence, permettant de repérer le moindre de nos déplacements. Pour ne rien dire des transports publics.
La difficulté alléguée ne viendrait-elle pas plutôt des réticences de certains élus de votre coalition, comme on peut le constater dans quelques grandes villes qu'ils gèrent ? Pendant ce temps, les habitants du quartier et les touristes trouvent porte close. Ah, les meilleurs délais !
« Jusqu'à quand, la ville de Paris et la mairie d'arrondissement vont-elles se ridiculiser ? Veut-on, à Paris aussi, comme à Bordeaux, « écœurer les habitants » ?
« Nous n'ignorons pas non plus que certains personnels du cimetière étaient opposés à

l'ouverture de cette entrée rue Ganneron, contre la décision de la Ville, tenant à l'occasion des discours du type *« cette porte ne se fera jamais »*, *« cette porte a été ouverte pour que les bobos du secteur puissent aller à Pigalle… »* La question se pose : qui décide ? Quel crédit accorder à la Direction des affaires funéraires, à la Ville ?
« Nous avons évoqué cette situation dans le n° 40 du journal de déclic 17/18 printemps-été 2022, page 5, diffusé début juin. Ce journal, largement distribué dans le secteur, est consultable sur notre site www.declic1718.org.
« Nous n'imaginions pas alors que, fin octobre, rien n'aurait changé. Quelle image de l'action publique est donnée aux citoyens ! Interrogez les gens du quartier, à l'occasion d'un préau d'école par exemple. C'est consternant. Qui est responsable ? Qui rend des comptes ? »

UNE MOBILISATION SANS FAILLES DE LA MAIRIE DU XVIIIe

Gilles Ménède nous répondit dès le 25 octobre. Interpelé par notre message, il ne semblait pas mécontent du ton un peu vif de notre missive qui mettait en cause les élus, particulièrement ceux du XVIIIe, et lui-même.
A l'entendre, la mairie du XVIIIe n'a pas un mot à changer à ce qu'il nous écrivait déjà le 11 mai : la mairie d'arrondissement est pleinement mobilisée pour obtenir la réouverture etc. Selon lui, la décision serait prise ailleurs, par le Service des cimetières et la ville de Paris, particulièrement Paul Simondon élu du Xe, adjoint d'Anne Hidalgo aux Finances et Affaires funéraires (on

L'entrée sur la rue Ganneron, à gauche, a, malgré sa taille réduite, le mérite d'exister. Et elle était appréciée des habitants et des touristes qui l'avaient empruntée. Elle permet d'accéder à l'intérieur du cimetière par quatre marches très bien réalisées (à droite).

n'est pas forcé de rire). Et, toujours selon Gilles Ménède, Eric Lejoindre ré-interroge régulièrement Simondon, sans résultat : c'est tout le problème de la relation de la mairie de Paris avec les syndicats qui, dit-il, sont hostiles à la réouverture de la porte Ganneron comme ils étaient hostiles à son ouverture…
Gilles Ménède ajoute : après les quelques agressions perpétrées à l'intérieur du cimetière, fermer l'entrée Ganneron n'était pas la meilleure idée. Il constate que, à l'instar de déCLIC 17/18, les gens qu'il rencontre sont tous favorables à la réouverture rapide de cette entrée.
S'il a, hélas, raison à propos de l'hostilité des gardiens (il ne connaît pas leur nombre précis : une dizaine de gardiens, forcément en sous-effectif, ne sait rien d'un éventuel absentéisme), il se trompe sans doute quand il parle d'une hostilité de la Direction des cimetières.

UN SITE CLASSÉ APRÈS UNE ASSEZ LONGUE ENQUÊTE

C'est en effet ce même service qui, il y a quelques années, s'était démené pour faire classer le cimetière Montmartre après une assez longue enquête, notamment auprès des riverains. On imagine mal les mêmes, ou leurs successeurs, restreignant l'accès de visiteurs d'un lieu qu'ils ont contribué à valoriser.
On se souvient d'avoir été interpelés à la Toussaint 2019 au cimetière Montmartre, comme d'autres visiteurs, par un monsieur à l'apparence d'un assez haut fonctionnaire municipal, enquêtant sur le souhait des visiteurs de voir aménagée rapidement une entrée supplémentaire au cimetière : ce ne pouvait être que rue Ganneron. Lui y était tout à fait favorable, reportant les réponses des uns et des autres sur une tablette électronique. Sans doute voulait-il conforter la décision annoncée, conscient déjà des réticences des gardiens.
Lors de cet entretien avec Gilles Ménède, nous avons lancé l'idée d'une pétition, qui sembla lui convenir. Sans doute n'avait-il pas osé le suggérer lui-même.
On peut croire à sa bonne foi, ainsi qu'à celle des élus du XVIIIe, se sentant sans doute désavoués par la mairie de Paris qui a peur des syndicats.
Il faut mobiliser les acteurs pour faire savoir que les riverains sont totalement POUR la réouverture. C'est mot à mot du Gilles Ménède. Pour autant, il n'envisage pas de mener une guérilla contre la funeste décision de la mairie de Paris et son manque de courage face aux démarches des syndicats dans ce qu'elles peuvent avoir d'excessif.
On a là un exemple édifiant des contradictions du monde politique. Des élus d'un arrondissement - qui, eux, connaissent bien la question - n'osent pas s'opposer aux élus de la majorité municipale dont ils font partie, alors qu'ils savent que, dans ce domaine au moins, l'Hôtel de Ville a tort.
Nous estimons qu'un élu d'arrondissement est là aussi pour porter la parole des habitants du secteur, de tous les habitants. Il faut mobiliser les acteurs, préconise un élu du XVIIIe, mobiliser donc contre les décisions malencontreuses de l'Hôtel de Ville. Mais quand on appartient à la même majorité municipale, au même parti, on hésite, on attend que ce soient les habitants qui se mobilisent : de la contradiction aux contorsions.
Au-delà des connivences partisanes, Il est grand temps pour les élus du XVIIIe de « se mouiller » pour la réouverture de la porte de la rue Ganneron !

PHILIPPE LIMOUSIN

UNE HISTOIRE QUI VIENT DE LOIN

Fin 2013, l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme) a publié une étude remarquable présentée en 2 tomes de 50 et 60 pages. Sur internet, on en prendra connaissance aisément : Cimetière Montmartre étude APUR*. La nécessité d'ouvrir des entrées supplémentaires y est affirmée. Un des lieux préconisés est précisément rue Ganneron. Voici un extrait de la page 59.
« Le cimetière Montmartre fonctionne comme un parc et comme un lieu de promenade pour ses riverains. Pourtant, ils contournent le cimetière en longeant l'imposant linéaire de murs qui le délimite comme si cet espace leur était interdit. Son rôle d'équipement de proximité et le fait qu'il soit visité comme un musée engagent désormais à créer plusieurs entrées à l'instar des autres cimetières parisiens intra-muros.
« Préconisations : créer un nouvel accès rue Ganneron pour améliorer le confort de vie des habitants (cf. projet de 1910 en annexe). Le dénivelé entre l'intérieur et l'extérieur du cimetière à ce niveau semble aisément surmontable. De plus, le tracé du cimetière présente un chemin approprié dans la prolongation de l'avenue Samson. Cette nouvelle ouverture permettra de relier le quartier de La Fourche à celui de la Place de Clichy par un itinéraire patrimonial bordé de tombes remarquables ».
Au même moment, le Conseil de quartier Clichy-Grandes Carrières demande expressément l'ouverture de cette entrée rue Ganneron. Le vœu est présenté en Conseil d'arrondissement du XVIIIe puis en Conseil de Paris le 10 février 2014 sous l'égide de Danielle Fournier élue EELV dans le XVIIIe. Ce vœu est adopté à l'unanimité des élus !
Après cela, allez comprendre les blocages de la mairie de Paris et les hésitations de la mairie du XVIIIe !
** https://www.apur.org/fr/nos-travaux/etude-renforcement-protection-paysagere-patrimoniale-cimetiere-montmartre*

UN DOSSIER À L'ARRÊT QUI DEVRAIT, ENFIN, ARRIVER À BON PORT : LA RÉNOVATION DE L'ACCÈS À LA STATION LA FOURCHE EN FER FORGÉ ET GRÈS BIGOT FAÇON 1911 POURRAIT ÊTRE INAUGURÉE EN FIN D'ANNÉE 2023. ON SE SOUVIENT QUE CE PROJET DE RÉHABILITATION EST PORTÉ PAR NOTRE ASSOCIATION DEPUIS DES ANNÉES.

RÉHABILITATION DE L'ACCÈS AU **MÉTRO LA FOURCHE** : LE BOUT DU TUNNEL ?

Rappelons que cette bouche de métro façon bunker a été érigée à la hâte en 1964, dans le style pompidolien de cette époque, après qu'un bus de la RATP a embouti la belle sortie de métro en ferronnerie Art déco et grès Bigot de 1911, à l'image des autres sorties de ce qui était alors le Nord-Sud comme Brochant, Liège ou Falguière. Voilà plus de dix ans que déCLIC17/18 réclame la réfection de cette sortie à l'identique. Les élus des XVIIe et XVIIIe, que nous interrogions sur le sujet, nous disaient tous soutenir cette demande, particulièrement en période d'élections. C'est ainsi que nous avons été conduits à proposer ce projet dans le cadre des budgets participatifs. A l'automne 2019, nos adhérents s'étant particulièrement investis dans sa promotion, ce projet fut adopté avec un score plus qu'honorable en recueillant 987 voix des seuls résidents du XVIIe. La Ville est tenue de le réaliser. Trois ans plus tard, où en sommes nous ?
Disons d'emblée que nous n'avons qu'à nous féliciter de nos contacts avec la RATP, maître d'ouvrage qui participe au financement des travaux. Une équipe travaille sur le projet autour de la responsable Sylvie Pouget. Parmi les trois solutions étudiées, c'est celle que nous préconisions, réhabilitation à l'identique 1911, qui est retenue. C'est d'ailleurs le projet le moins coûteux.

UNE RÉALISATION EN NOCTURNE

La mise en œuvre aurait dû être rapide. Les travaux – réalisés en nocturne de 01h00 à 05h00 du matin car il est hors de question de fermer l'accès de la station La Fourche… – peuvent être effectués en quatre mois. C'était sans compter avec les complications, le mot est faible de l'administration de la mairie de Paris qui semble découvrir que, juridiquement, il n'est pas si simple pour la Ville de verser de l'argent à la RATP.
De ce fait, alors que dans notre Journal n°38 publié en juin 2020, nous nous risquions à annoncer une très bonne nouvelle, la réalisation des travaux au début de l'année 2022, tout semblant prêt techniquement, il fallut vite déchanter. Dans le n° 39 (novembre 2021), nous annoncions *« La réhabilitation de l'entrée du métro La Fourche s'enlise »* Quelle perte de temps ! Depuis l'automne 2021, aucune avancée sérieuse ! Nous maintenons un contact régulier avec Sylvie Pouget qui nous annonce une série de réunions tripartites RATP – IDFM (Ile de France Mobilités) pilotée par la région – mairie de Paris où serait enfin abordée la question du financement des travaux de réhabilitation. Pour verser de l'argent, il faut d'abord rédiger une convention. Soit, mais quand ? La responsable du projet voulait croire que ces réunions se tiendraient en septembre 2022. Le texte élaboré en commun pourrait être présenté au vote des conseillers de Paris en décembre 2022.

UN DÉBLOCAGE À LA FIN DE L'ANNÉE 2022 ?

Septembre passa, sans nouvelle des réunions annoncées. Le 23 septembre, nous adressons un nouveau courrier à Sylvie Pouget, avec copie à des élus du XVIIe dont le maire Geoffroy Boulard.
« …Nous nous posons quelques questions. Cette réunion annoncée s'est-elle effectivement tenue ? Vous qui travaillez sur le projet avec vos équipes y étiez vous présente ? Sinon, en avez vous reçu un compte-rendu ? » C'est Geoffroy Boulard qui, dans l'heure, nous répondit, se voulant rassurant : *« Je vous confirme que nous travaillons à accélérer l'élaboration d'une convention qui liera la ville de Paris à la RATP pour la réalisation de ce projet auquel nous tenons tous collectivement. Cela a pris du retard côté Ville sur le plan juridique mais mon équipe suit le dossier de très près et j'espère que nous pourrons évoquer ce sujet à l'occasion d'une prochaine séance de notre conseil d'arrondissement. Soyez assuré de notre mobilisation pour faire aboutir ce beau projet ».*
Le 4 novembre, appel de Sylvie Pouget, de retour de congés. Elle confirme la teneur de la réponse que nous adressait Geoffroy Boulard le 23 octobre : la RATP et la ville de Paris travaillent à la rédaction de la convention *« chacune avec une armée de juristes »*. Elle a bon espoir que l'objectif soit atteint.
En étant raisonnablement optimistes, la convention pourrait être présentée pour approbation en Conseil d'arrondissement à la mairie XVIIe, puis en Conseil de Paris, ceci avant la fin de l'année. Mais ajoute-t-elle, prudente, *« avec les juristes… »* Dans cette perspective, les travaux pourraient commencer l'été 2023. Avec, peut -être une inauguration à la fin de l'année 2023.

PHILIPPE LIMOUSIN

UNE RÉNOVATION DANS LE STYLE 1991

Nous avons pu constater avec satisfaction que, à La Fourche, le carrelage du couloir qui conduit de la salle des billets à la double volée d'escaliers, celui de ces escaliers même, ont été refaits cet été, avec des matériaux de qualité, à l'identique du Nord-Sud 1911. Nous n'ignorons pas que ces travaux, classiques mais bienvenus, ne relèvent pas du budget qui sera alloué pour la réhabilitation de la sortie (métal forgé et carrelage) et ont été exécutés par la RATP indépendamment de notre projet.

Pourtant, nous voulons croire qu'ils annoncent la mise en œuvre à court terme du projet présenté par déCLIC 17/18 et adopté en septembre 2019.

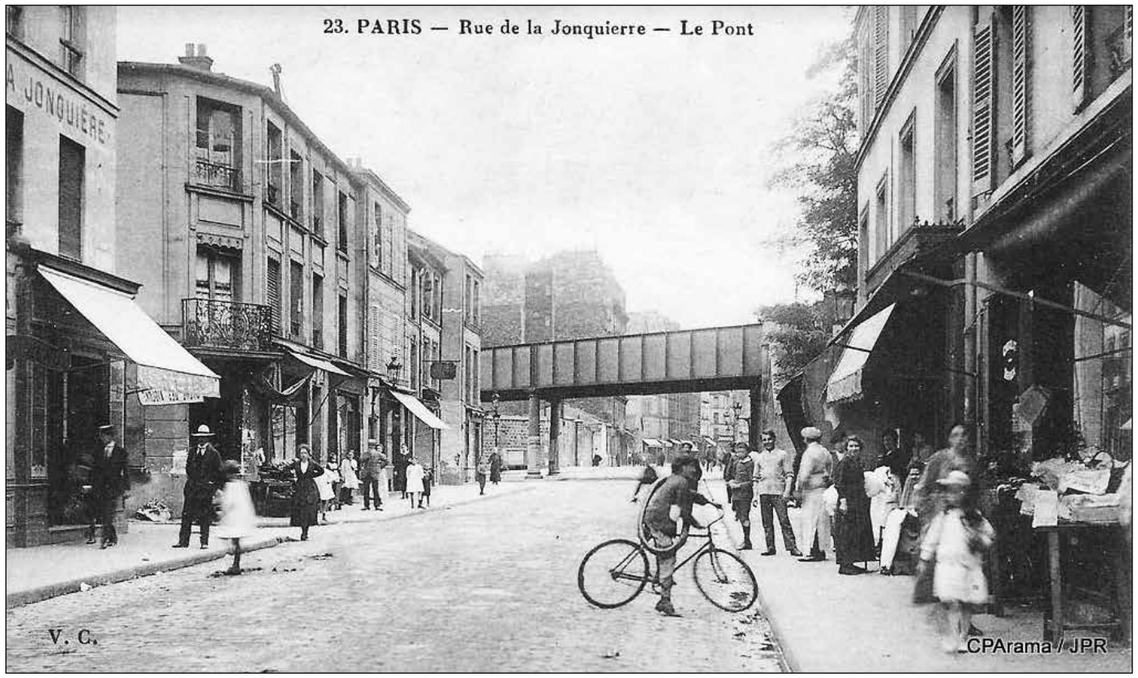

La rue de La Jonquière vers 1910. Au fond, le pont sur lequel passe la Petite Ceinture. Ce quartier populaire, où vivaient quantité de familles d'ouvriers, regorgeait d'échoppes, de restaurants coopératifs et même de guinguettes.

AUX EPINETTES : DE LA TRADITION DE LA PÂTURE ET DU PINOT BLANC À L'AVENTURE INDUSTRIELLE

JUSQU'AU MILIEU DU XIXe SIÈCLE, LES EPINETTES C'EST LA CAMPAGNE : UN RONCIER, UNE GARENNE, UN LIEU DE PÂTURE POUR LES VACHES ET LES MOUTONS POUR LES UNS, UN VIGNOBLE DE PINOT BLANC PLANTÉ PAR LES MOINES DE SAINT-DENIS POUR LES AUTRES. AU TOURNANT DU SIÈCLE, L'INSTALLATION D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES DE POINTE REMODÈLE LE QUARTIER QUI, APRÈS LEUR DISPARITION, PREND PROGRESSIVEMENT L'ASPECT QU'ON LUI CONNAÎT AUJOURD'HUI.

Sous le Second Empire, les temps changent aux Epinettes. Des bourgeois parisiens, des artistes s'installent dans des maisons de campagne, des architectes construisent des immeubles à la manière d'Haussmann avenue de Clichy et dans les rues adjacentes, et des financiers, des entrepreneurs, des ingénieurs s'emparent des grands terrains situés non loin des voies du chemin de fer de la gare Saint-Lazare laissés encore vacants pour construire des usines.
En 1837, la ligne de voyageurs Paris-Saint Germain est inaugurée. En 1844, la gare de marchandises accueille les trains qui ravitaillaient les Halles de Paris. Le chemin de fer attire des artisans et des industriels. En 1846, Ernest Goüin construit son usine de fabrication de locomotives. En même temps, le quartier se peuple d'artisans et d'ouvriers. C'est un quartier d'échoppes, de logements populaires, de restaurants coopératifs et même de guinguettes.

LE NORD DES ÉPINETTES TÉMOIGNE DE SON HISTOIRE INDUSTRIELLE

Ernest Goüin (1815-1885), nantais, ingénieur polytechnicien, travaille à la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, de la Société des chemins de fer de Paris à Saint-Germain, comme ingénieur puis directeur des ateliers de fabrication. Il se marie, heureux hasard, à la fille de l'administrateur de la Compagnie de l'Ouest, dont les trains partent de Saint-Lazare !
En 1846, grâce à l'appui de puissants commanditaires, le duc de Noailles, les banquiers Rothschild, Hottinguer, il fonde sa propre entreprise, Ernest Goüin et Cie, sur un terrain de 14 000 m² aux Batignolles. Il se lance dans la fabrication de locomotives. Puis, prévoyant la diminution de la demande de matériel ferroviaire, il diversifie ses activités et fabrique des ponts métalliques, tel le pont d'Asnières construit en 1852 (il est toujours là !) et beaucoup d'autres en Europe ou du matériel de

petite et grande histoire

guerre lors de la guerre de Crimée. Sa société continuera son expansion pendant la Première guerre mondiale.
La société emploie rapidement plusieurs milliers d'ouvriers, l'aristocratie de la classe ouvrière ! En effet, la fabrication des trains est alors une industrie de pointe. Les patrons paternalistes prennent soin de la main-d'œuvre au savoir recherché et aux grandes compétences techniques. En 1847, Ernest Goüin crée une Société de secours mutuels à l'intention de son personnel. En 1897, il fonde l'Hôpital Goüin de Clichy-la-Garenne, grâce à une donation de Jules Goüin. Des décennies durant, le quartier vivra au rythme des ateliers de forge et de chaudronnerie, d'ajustage et de montage, et vibrera des idées philanthropiques, anarchistes et socialistes qui s'y diffuseront. L'emprise industrielle s'étendait sur un vaste quadrilatère délimité par l'avenue de Clichy, la rue Boulay, la rue de La Jonquière et la rue Berzélius. Ces usines

Une statue de Philippe Rebuffet (en haut) à l'angle de la rue Boulay et de l'impasse du Petit-Cerf. Ci-dessus des bacs de plantes en pleine forme sur la rue de La Jonquière non loin du Centre d'animation de La Jonquière (à droite).

sont démantelées en 1929. Dans les années 30 naît un quartier d'immeubles sociaux, de briques rouges, prolongé par un square (1935) le square Ernest-Goüin d'abord appelé square Boulay-Level, bordé par la rue Ernest-Goüin, la rue Emile-Level et la rue Boulay et, dans le prolongement, on construira une piscine.

RUE BOULAY

Anciennement voie de l'ancienne commune des Batignolles, la rue porte le nom du propriétaire du terrain sur lequel elle a été ouverte en 1863. Située à deux pas de la petite ceinture, elle longe alors l'entreprise Goüin qui employait 2000 ouvriers.
Les immeubles HLM de briques d'ICF Habitat La Sablière, la régie immobilière de la SCNF, rappellent ce passé ferroviaire.
A l'angle de l'impasse du Petit-Cerf, on remarque deux statues de Philippe Rebuffet, qui soutiennent le balcon de l'immeuble de Bourgade et Londinsky (1987).
Jean-Claude Janan, longtemps président de l'association des Commerçants, Artisans Professionnels de l'Avenue de Clichy (ACAJA-CAPAC), témoigne de la vitalité économique des Epinettes dans les années 1980 : *« A l'époque il y avait de nombreux artisans plombiers, couvreurs, électriciens, chauffagistes… »*. Et d'énumérer les actions tous azimuts qu'il mena longtemps pour mettre un frein au déclin du quartier : *« Des demandes précises concernant le stationnement illicite sur les zones de livraisons, les verbalisations injustifiées, la vente à la sauvette et les terrasses sauvages, le dossier des épiciers de nuit, la création de zones piétonnes, la remise en état des trottoirs, la propreté, etc. »*, et les actions menées avec les commerçants : *« Ce quartier regroupe de nombreuses diasporas, dont 57% sont issues du sud méditerranéen. Je m'attache à dialoguer avec ces différentes cultures. »*

RUE EMILE-LEVEL

L'ancien passage Dhier, qui bordait sur son côté droit les usines Goüin devient la rue Emile-Level en 1933. Emile Level

La rue Emile-Level, au croisement avec la rue de La Jonquière.

(1839-1905), centralien, entre à la Compagnie des Chemins de fer d'Orléans puis fait une carrière brillante dans les chemins de fer : président de la compagnie des Chemins de Fer de Picardie et de Flandres, administrateur de la Compagnie des Chemins de Fer de Bône-Guelma (Algérie). Il devient ainsi facilement président du président du Comité de rédaction de la *Revue générale des chemins de fer.* Par sa femme, il est étroitement lié à la famille Goüin. De 1892 à 1901, il est conseiller municipal puis maire du XVIIe arrondissement.

SQUARE ERNEST-GOÜIN

Créé en 1835 sur 4355m², remodelé en 1984 et 2007, ce square est essentiellement dédié aux jeux. Il est ombragé par des pins noirs d'Autriche et des tilleuls. Il

Le square Ernest-Goüin occupe une partie de l'emprise des usines Goüin fermées en 1929. Un square tranquille, très 1930 avec des jeux pour enfants récemment rénovés.

abrite aussi des massifs de rosiers. Il jouxte le solarium de la piscine Bernard-Lafay et semble protégé des rumeurs de la rue par sa végétation. Le jardin fait l'objet d'importants travaux en 2007 qui améliorent l'accessibilité des personnes handicapées. Une nouvelle aire de jeux est alors conçue de façon à être accessible à tous les enfants, avec ou sans handicap. Elle favorise ainsi la participation de tous à la vie en société, nous apprend Wikipedia.

RUE BERZÉLIUS

Ancienne rue Saint-Germain ouverte au milieu du XIXe siècle, elle a été nommée rue Berzélius en 1864, en hommage au chimiste suédois Jean-Jacques Berzélius (1779-1848).
Les échoppes de cette rue autrefois commerçante sont aujourd'hui transformées en logements.
L'histoire de la rue témoigne du dynamisme du mouvement ouvrier. Eugène Varlin (1839-1871) est un artisan relieur, très influencé par les idées anarchistes de Proud'hon. C'est l'un des fondateurs de la première Internationale (AIT Association Internationale des Travailleurs). Il est fusillé pendant la semaine sanglante de la Commune (mai 1871).
Il a longtemps été le seul à défendre le droit des femmes au travail : il y avait d'ailleurs une crèche municipale de 18 berceaux, au 8 bis de la rue, qui distribuait, en plus, du lait aux les enfants de moins de 2 ans non accueillis dans ces locaux. Il crée aussi, en 1867, une coopérative – La Ménagère –, lieu de rencontres et d'échanges et ouvre le restaurant coopératif La Marmite, fermé en

La rue Berzélius en regardant vers l'ouest. Autrefois riche en échoppes, c'est aujourd'hui une rue calme bordée de logements. Un peu plus haut, à droite, elle jouxte le square Ernest-Roche.

1870. Dans ce restaurant « *on prenait des repas modestes, mais bien accommodés, et la gaieté régnait autour des tables,* raconte Charles Keller, un habitué […] *Chacun allait chercher lui-même ses plats à la cuisine et en inscrivait le prix sur une feuille de contrôle qu'il remettait avec son argent au camarade chargé de le recevoir. »* Ajoutons qu'on pouvait y lire six quotidiens, plusieurs hebdomadaires, et y croiser l'avant-garde des luttes sociales : Eugène Varlin, Nathalie Le Mel et leurs camarades.

UNE HISTOIRE QUI TOURNE MAL

Le 19 janvier 1898, la rue Berzélius est le théâtre d'une action plus radicale que celle de la création d'un restaurant communautaire. Georges Etiévant (1865-1900) attaque le poste de police de la rue Berzélius. Après avoir travaillé comme sculpteur sur bois, Etiévant commença à fréquenter les milieux anarchistes et monta le Groupe Amical d'études sociales d'Asnières. Son militantisme maladroit l'amène à être condamné à cinq ans de prison pour complicité avec Ravachol. Quand il sort, il collabore au « Libertaire ». Suite à un article intitulé « Le lapin et le chasseur », il est encore condamné à deux ans de prison par contumace en 1897. On le croyait en Belgique quand, dans la nuit du 18 au 19 janvier 1899, il poignarde un planton du poste de police de la rue Berzélius, il s'en prend à un deuxième agent venu au secours du premier, puis à un troisième. Les trois représentants de l'ordre ne sont que très légèrement blessés. N'empêche voilà un attentat anarchiste ! Etiévant déclare qu'il avait choisi ses futures victimes à défaut d'avoir pu taper plus haut parmi les représentants de l'autorité et de l'ordre social qui opprime le peuple. Il est condamné à mort, peine commuée en travaux forcés à perpétuité. Il meurt au bagne en Guyane le 6 février 1900. Cela n'empêche pas de danser, comme le rapporte le témoignage de Madame Ahse, citoyenne du Danemark arrivée à Paris à 20 ans, décédée à 103 ans en 2012 , adhérente de déCLIC 17/18 : *« Je me souviens*

petite et grande histoire

du grand Café Valunaud, au coin de la rue Berzélius. Avant la guerre, c'était le rendez-vous de la pègre du quartier. C'est là que, après la guerre, a été tué Monsieur Eric, un gangster très gentil. Je me souviens aussi d'un gangster tué rue Ernest Goüin. Tino Rossi est venu à son enterrement. Les 14 juillet étaient magnifiques : des orchestres partout. On dansait chez Valunaud. Quels que soient les gens, on ne refusait pas une danse, même avec des gangsters. »

RUE PAUL-BODIN

Paul Bodin (1847-1926) entre à la Société de Construction des Batignolles en 1873. Il devient spécialiste de la construction de ponts et de charpentes métalliques. Il est professeur honoraire à l'Ecole Centrale, puis administrateur de la Société Franco-Tunisienne d'entreprises et travaux métalliques, de la Société française d'entreprises au Brésil ainsi que des Chargeurs d'Extrême-Orient. Il termine sa carrière en tant que président de la Société des Ingénieurs Civils de France.
C'est lui qui réalise le viaduc de Viaur (1902), le pont de la Trinité à Saint-Petersbourg (1897), la passerelle de Pont-Aven et des grands travaux dans la province du Yunan.
En son honneur, on ouvre une rue en 1932, entièrement bordée d'immeubles en béton et briques rouges.

RUE DE LA JONQUIÈRE

Ancien chemin des bœufs qui allait de La Chapelle à Clichy, visible sur les plans du XVIIIe siècle, devenue en 1855 rue Marcadet, cette voie porte depuis 1890, le nom du marquis de La Jonquière (1685-1752), marin, un peu corsaire, un peu pirate, lieutenant-général et gouverneur du Canada.
Selon le témoignage d'un habitant du quartier dans les années 1990, la rue pourrait se décomposer en trois parties : presque cossue aux abords de Guy-Môquet, elle est familiale et sympathique en son milieu, et a comme un mauvais genre à l'approche du boulevard extérieur. Le changement s'est produit en 1990, les commerces sont cédés les uns après les autres. Des supérettes s'installent, rue Baron et rue des Moines. Les petites boutiques souffrent. Des commerçants africains et maghrébins prennent alors le relais. Pendant quelques années, il y a une vague de commerces bio mais ils ne survivent pas. Le quartier se déprécie, les propriétaires revendent et le quittent. Des opérations de vente à la découpe sont organisées. C'est dommage car la rue compte de belles constructions. La taille des appartements se réduit. Et les revenus des occupants suivent la même pente.
Depuis une dizaine d'années, on peut percevoir un vrai renouveau. L'ouverture d'une librairie, « l'Usage du monde », dans un local resté longtemps vide, redonne de la vie au quartier. Les trottoirs ont été élargis, des bacs de plantes ont été installés apportant une touche de verdure bienvenue dans cet univers assez minéral ! Cette rénovation, largement due à l'action de l'ACAJA qui a su convaincre et mobiliser les fonds de la Ville, a bénéficié à l'appareil commercial.

À LA DÉCOUVERTE DE LA RUE DE LA JONQUIÈRE

A son commencement, au carrefour Guy-Môquet, la rue de La Jonquière a des aspirations d'élégance. Elle est longée d'immeubles aux façades travaillées qui rappellent les goûts de la bourgeoisie du XIXe siècle.
- Au n°9, l'immeuble, construit en 1883, est néo-classique.
- Au n°12, une façade de style romantique, des bow-windows aux vitrages soutenus par des montants aux dessins « gothiques » – les bow-windows sont autorisés depuis 1893 – alternent de chaque côté avec des petites fenêtres trilobées.
- Au n°16-18, un immeuble de facture post-haussmanienne arbore des alignements de balcons aux étages nobles.
- Au n°17, l'architecte qui conçoit cet immeuble d'allure sévère, d'apparence plus modeste, l'orne d'une belle façade de briques polychromes rehaussée de bandeaux de céramique ordonnés en motifs géométriques.

En haut, la rue de La Jonquière du temps des usines Goüin (à gauche) et aujourd'hui. Ci-dessus, le joli square Sainte-Croix, mélange de minéral, de cascades et d'arbres de montagnes. A droite, la piscine de La Jonquière.

Après avoir traversé la rue Lacaille, la tradition industrieuse du quartier apparaît plus sensiblement. Beaucoup d'ateliers s'étaient installés là avant 1860, en dehors des enceintes de la capitale, pour des raisons fiscales. Les entrepreneurs étaient exemptés d'impôts, d'octroi sur les matières premières. Donc toutes sortes d'artisans en profitent : des imprimeurs, des fabricants de meubles, des artisans en peinture et beaucoup de plombiers.
- Aux n° 26- 30, le magasin atteste de cette ancienne activité de grossistes en plomberie très représentée dans le quartier.
Le Lycée Stéphane-Mallarmé. En 1945, le lycée de jeunes filles Jules-Ferry, installé depuis 1913 place de Clichy, doit faire face à l'arrivée de nombreuses élèves. Pour assurer leur scolarité il fait ouvrir deux annexes, l'annexe de La Jonquière (l'actuel collège Mallarmé) et l'annexe Bessières (devenue lycée Honoré-de-Balzac en 1955).
- Aux n°26-38, on construit, dans les années 1990, un ensemble d'immeubles modernes qui sont les signes extérieurs du changement. A la vocation d'artisanat et d'industrie, s'est substituée une vocation résidentielle. Par une arcade, on découvre d'entrée d'une villa d'ateliers d'artisans, on se faufile dans la voie de la Villa Sainte-Croix. Et au bout, un square inattendu : le square Sainte-Croix. Il a été construit en 1995 à la place du dispensaire et de l'hôpital qui se trouvaient au n°10-12 de la voie de la Villa Sainte-Croix. Ce square est un mélange de minéral, de cascades, d'arbres de montagnes, d'arbres exotiques et d'aires de jeux pleins de fantaisie.
- Au n°42, l'immeuble cache une ancienne allée industrielle qui donnait accès à un ensemble d'ateliers, celui d'un ferrailleur, d'un imprimeur, d'un menuisier et d'un peintre en bâtiments. Au fond, des restes de rails et le portail d'une ancienne grande menuiserie.
- Au n°44, l'allée est longée de petits bâtiments aux formes élégantes qui, par leur uniformité, témoignent de l'habitat ouvrier du quartier. Les logements sont petits, les matériaux de bonne qualité. Ces logements ont été réalisés dans un quartier populaire, encore peu urbanisé à l'intérieur des « fortifs ». Au fond se trouvait une grande usine de câbles électriques.
Là encore, le témoignage du changement de la fonction du quartier est évident : les ateliers du 42 ont été aménagés en lofts, le travail artisan est remplacé par le travail d'artiste : à la place du peintre, un photographe.
Au 44, les bâtiments commerciaux et administratifs ont été transformés en villas de style industriel chic. Les derniers bâtiments industriels ne le resteront pas longtemps.
- Au n° 79, l'actuelle piscine Bernard-Lafay, construite en 1980 a succédé à une piscine construite dans les années 1930, dans le prolongement du square Ernest-Goüin.
- Au n°88, le Centre Culturel de La Jonquière accueille le conservatoire municipal Claude Debussy, le théâtre de La Jonquière soutient la jeune création. Il y a aussi une halte-garderie associative.

UN VENT NOUVEAU SE LÈVE

Il y a déjà plus de quinze ans, un air de renouveau et de modernité a soufflé sur cette artère principale des Epinettes. Ce renouveau, nous le devons en premier lieu à l'ACAJA (l'Association des Commerçants et Artisans de la rue de la Jonquière et des rues Adjacentes) qui a mobilisé les énergies pour qu'enfin, en 2006, aboutisse la transformation du périmètre boulevard Bessières, avenue de Saint-Ouen, rue Guy-Môquet, avenue de Clichy en Quartier Vert. La rue de La Jonquière a donc bénéficié d'une belle enveloppe budgétaire allouée par la Ville. La circulation limitée à 30 km/h a pacifié les rues du quartier. Certains trottoirs, agrandis ou élargis, ont reçu de grands bacs qui accueillent des plantes de qualité, le pont ferroviaire de La Jonquière (sur lequel passe la petite ceinture) a été repeint et illuminé. Bien des changements qui font qu'il est aujourd'hui agréable d'arpenter ses trottoirs à la découverte de ses commerces de qualité ou de boire un verre dans les nombreux bars et bistrots qui la jalonnent.

ISMÉRIE DUCROQUET

Source : travail réalisé par des adhérents de déCLIC 17/18 dont Philippe Lefrançois, Pierrette Mani et Barberine d'Ornano.

(Re)-Découvrez le site de notre association !

Pour accéder au site de déCLIC 17/18, tapez www.declic1718.org

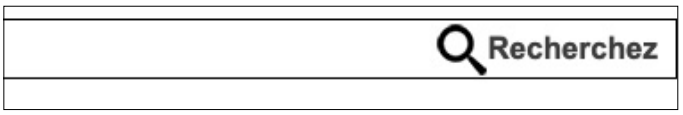

TOUT EN HAUT DE LA PAGE D'ACCUEIL : un cadre avec une loupe. Tapez le mot-clé qui vous intéresse et vous verrez apparaître tous les articles du site s'y rapportant

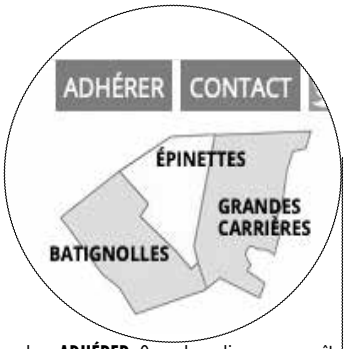

• A droite, un cadre : **ADHÉRER.** Quand on clique, apparaît le bulletin d'adhésion à télécharger. Pour adhérer, imprimez-le, remplissez-le et envoyez-le à : Association déCLIC 17/18 ,3 rue Etienne Jodelle 75018 Paris en joignant un chèque du montant de votre adhésion ou don

• Un cadre **CONTACT.** Vous pouvez ainsi nous joindre par mail. Nous vous répondrons

• Un cadre **TWITTER,** pour les réseaux sociaux

• **LES CARTES DE NOS TROIS QUARTIERS**. En cliquant sur la carte d'un quartier, vous êtes dirigés vers tous les articles se rapportant à ce quartier

LE BANDEAU BLEU de la page d'accueil permet d'entrer directement dans chacune des rubriques du site. Les images du carousel permettent d'accéder directement aux articles correspondants

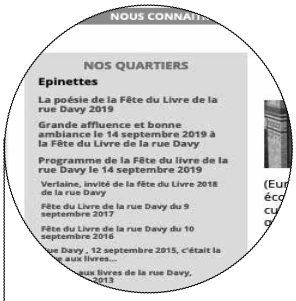

À gauche, dans chaque page d'article, **UNE TABLE D'ARTICLES** permet de naviguer d'un article de la rubrique à l'autre

Au centre de la page d'accueil, **SIX PAVÉS EN IMAGES** mettent chacun en avant un article choisi dans chacune des rubriques du site. En cliquant sur « Lire la suite », on peut lire la totalité de cet article

L'INTÉGRALITÉ DU CONTENU DES PLUS RÉCENTS NUMÉROS DE DÉCLIC 17/18 est consultable en ligne. C'est une formidable base de données sur notre quartier et les activités de notre association ! En cliquant sur l'image du Journal, apparaîtront toutes les couvertures des numéros passés. Cliquez sur le lien de la couverture que vous avez choisie, vous pourrez alors lire tous les articles de ce numéro

FAITES CONNAÎTRE NOTRE SITE POUR DONNER DE LA FORCE À NOTRE ASSOCIATION ET NOUS DONNER ENCORE PLUS DE MOYENS D'AGIR

DÉCLIC 17 | 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY ET DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN
BULLETIN D'ADHÉSION/ RÉ-ADHÉSION À RETOURNER 3 RUE ETIENNE JODELLE 75 018 PARIS

NOM : ..... PRÉNOM : ..... COURRIEL : .....

ADRESSE : .....

ADHÈRE EN QUALITÉ DE : MEMBRE BIENFAITEUR COTISATION VERSÉE (MINIMUM 20 €) : ..... €

MEMBRE ACTIF COTISATION VERSÉE (MINIMUM 10 €) : ..... €

DATE : ..... /..... /..... SIGNATURE :

POUR LA BONNE DIFFUSION DE NOS COURRIERS, MERCI DE PERMETTRE L'ACCÈS À VOTRE BOÎTE AUX LETTES EN PRÉCISANT LE CODE DE VOTRE IMMEUBLE : .....

AGIR AVEC déCLIC17/18 : DIFFUSEZ CE JOURNAL – FAITES CONNAÎTRE LE SITE **WWW.DECLIC1718.ORG** – SUIVEZ-NOUS SUR **FACEBOOK. MERCI**